

F.S.P.V.A

**Fonds de Solidarité et de Promotion
de la Vie Associative**

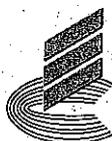
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

*67 La Canebière
13001 MARSEILLE*

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L.823-1 à L.823-18 du Code de Commerce



ECCE Partenaires

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration.

Fait à Aix-en-Provence,
le 12 juin 2013.

Jean-Ghislain FROSSARD
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

F.S.P.V.A

**Fonds de Solidarité et de Promotion
de la Vie Associative**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

*67 La Canebière
13001 MARSEILLE*

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

BILAN – COMPTE DE RESULTAT - ANNEXES

LIBELLE	MONTANTS	AMORTISSEMs	MONTANTS	EXERCICE
	BRUTS	PROVISIONS	NETS	ANTERIEUR
<u>IMMOB.INCORPORELLES</u>	11 031,17	11 031,17	0,00	0,00
<u>IMMOB.CORPORELLES</u>				
Terrains			0,00	0,00
Constructions			0,00	0,00
Agencements & installations	1 327,80	63,91	1 263,89	4 285,45
Matériel, Outillage			0,00	0,00
Matériel de bureau et informatique	14 353,85	13 137,65	1 216,20	1 360,94
Mobilier	2 813,97	1 533,30	1 280,67	1 843,46
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
Titres de participation			0,00	0,00
Prêts aides logements			0,00	0,00
Autres titres			0,00	0,00
Comptes de liaisons			0,00	0,00
Autres immobilisations financières	367,00		367,00	200,00
<i>Sous-total 1</i>	29 893,79	25 766,03	4 127,76	7 689,85
<u>STOCKS</u>				
<u>REALISABLE & DISPONIBLE</u>				
Débiteurs divers	24 684,16	6 959,16	17 725,00	16 914,73
Fonds d'aide aux jeunes	590,00		590,00	1 040,00
Adhérents	2 760,00		2 760,00	1 440,00
Subventions à Recevoir			0,00	0,00
Etat, collectivités publiques	213 846,29		213 846,29	123 310,39
Produits à Recevoir	8 610,00		8 610,00	6 400,00
Valeurs de placement			0,00	0,00
Disponibilités	853 648,94		853 648,94	782 879,57
Charges comptabilisées d'avance	2 345,19		2 345,19	2 145,62
<i>Sous-total 2</i>	1 106 484,58	6 959,16	1 099 525,42	934 130,31
<u>CHARGES A REPARTIR</u>			0,00	0,00
TOTAL ACTIF	1 136 378,37	32 725,19	1 103 653,18	941 820,16

LIBELLE	MONTANTS		MONTANTS	EXERCICE
	BRUTS	REPRISES	NETS	ANTERIEUR
<u>FONDS DE DOTATION</u>				
Fonds de trésorerie			0,00	0,00
Report à nouveau			139 574,51	141 698,22
Résultat de l'exercice			-26 275,02	-2 123,71
<u>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</u>				
	4 684,50	2 621,61	2 062,89	1 963,98
<i>Sous-total 1</i>	4 684,50	2 621,61	115 362,38	141 538,49
<u>FONDS DE DEDIES</u>				
			157 520,08	109 945,64
<u>PROVISIONS RISQUES & CHARGES</u>				
			17 880,65	3 474,41
<u>EMPRUNTS</u>				
<i>Sous-total 2</i>			175 400,73	113 420,05
<u>DETTES A COURT TERME</u>				
Fournisseurs			101 065,83	61 847,28
Fonds aide aux jeunes à verser			491 099,83	503 099,90
Personnel			12 916,00	13 815,00
Organismes sociaux			28 805,76	27 817,67
Impôts & taxes			0,00	0,00
Fonds d'aide aux jeunes à affecter			0,00	0,00
Autres créanciers			41 321,00	41 288,41
Produits constatés avance			0,00	0,00
Banques			137 681,65	38 993,36
<i>Sous-total 3</i>			812 890,07	686 861,62
TOTAL PASSIF			1 103 653,18	941 820,16

<u>F.S.P.V.A Région P.A.C.A</u>		CHARGES D'EXPLOITATION	
<i>Exercice clos le 31 décembre 2012</i>			
<u>LIBELLE</u>	<u>CUMULS S / CLASSES</u>	<u>REALISE</u>	<u>EXERCICE ANTERIEUR</u>
<u>ACHATS</u>	4 814,75		
<i>Matières</i>			
<i>Fournitures consommables</i>		4 814,75	3 549,78
<i>Etudes, prestations de service</i>			
<i>Matériel, équipement</i>			
<i>Achats non stockés</i>			
<i>Entretien</i>			
<i>Rrr obtenus sur achats</i>			
<u>SERVICES EXTERIEURS</u>	84 257,68		
<i>Locations</i>		16 756,85	17 870,34
<i>Entretien mobilier</i>		8 158,67	8 492,46
<i>Primes d'assurances</i>		534,36	525,49
<i>Frais de colloques</i>			
<i>Personnel mis à disposition</i>		8 145,00	12 003,00
<i>Remunération d'intermédiaires</i>		15 799,16	17 150,64
<i>Déplacements et réceptions</i>		11 669,05	14 485,81
<i>Missions</i>			
<i>Frais postaux</i>		5 811,93	6 617,87
<i>Frais divers</i>		17 382,66	14 237,70
<u>IMPÔTS & TAXES</u>	0,00		826,84
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	171 419,30		
<i>Rémunérations</i>		118 957,33	109 231,46
<i>Charges sociales et taxes assises sur les salaires</i>		52 461,97	49 453,51
<u>AUTRES CHARGES DE GESTION</u>	1 398 364,49		
<i>Opération BAF A III</i>		210 370,00	199 550,00
<i>Fonds d'aide aux jeunes</i>		1 187 994,49	1 097 093,79
<i>Créances irrécouvrables</i>			10 000,00
<u>DOTATIONS</u>	24 588,81		
<i>Amortissements</i>		2 814,41	4 588,17
<i>Provisions</i>		21 774,40	5 684,00
<u>ENGAGEMENTS A REALISER / SUBVENTIONS</u>	262 225,33	262 225,33	203 790,70
<u>CHARGES FINANCIERES</u>	0,00		
<i>Intérêts des emprunts</i>			
<i>Agios & frais</i>			
<i>Dotations financières</i>			
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>	2 912,85		
<i>Charges de l'exercice</i>		2 912,85	
<i>Charges sur exercice antérieur</i>			
<u>TOTAL CHARGES</u>		1 948 583,21	1 775 151,56
<i>Excédent</i>			
TOTAL		1 948 583,21	1 775 151,56

Exercice clos le 31 décembre 2012

<u>LIBELLE</u>	<u>CUMULS S / CLASSES</u>	<u>REALISE</u>	<u>EXERCICE ANTERIEUR</u>
<u>VENTES</u>	<u>17 960,08</u>		
<i>Etudes et prestations de services</i>		17 960,08	22 499,95
<u>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>1 657 504,29</u>	1 657 504,29	1 404 710,39
<u>PRODUITS ANNEXES</u>	<u>114 725,48</u>		
<i>Cotisation des adhérents</i>		5 520,00	4 800,00
<i>Participation repas</i>			
<i>Contributions affectées au fonctionnement</i>		104 705,25	93 845,06
<i>Produits Divers</i>		4 500,23	1 138,90
<u>REPRISES</u>	<u>6 039,09</u>	6 039,09	17 978,74
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	<u>12 198,32</u>		
<i>Intérêts comptes courants</i>			
<i>Autres produits financiers</i>		12 198,32	10 954,50
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	<u>92,69</u>		
<i>Produits de l'exercice</i>		92,69	2 645,54
<i>Produits sur exercice antérieur</i>			
<i>Débits sur inscriptions</i>			
<u>REPRISE FONDS DEDIES</u>	<u>109 945,64</u>	109 945,64	213 090,30
<u>TRANSFERTS DE CHARGES</u>	<u>3 842,60</u>	3 842,60	1 364,47
<u>TOTAL PRODUITS</u>		<u>1 922 308,19</u>	<u>1 773 027,85</u>
<i>Déficit</i>		26 275,02	2 123,71
TOTAL		1 948 583,21	1 775 151,56

ANNEXES COMPTABLES

*Fonds de Solidarité et de Promotion de la
Vie Associative*

Association loi de 1901

*67 La Canebière
13001 MARSEILLE*

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 103 653,18€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste, dont le budget annuel est de 1 948 583,21€. L'association dégage un déficit budgétaire de 26 275,02€.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables et méthodes de base

Les comptes annuels de l'exercice débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2012 ont été établis et présentés selon les règles comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes,*
- *indépendance des exercices.*

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Aucune réévaluation des actifs n'a été effectuée.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ACTIF

Immobilisations et amortissements

La variation des immobilisations en valeur brute est reproduite dans le tableau ci-dessous :

	début exercice	augmentation	diminution	fin exercice
Immobilisations corporelles	11 031,17 €			11 031,17€
Immobilisations incorporelles				
Install. Générales, agencements	7 509,84 €	1 327,80 €	7 509,84 €	1 327,80€
Matériel de bureau / informatique	13 734,08 €	619,77 €	€	14 353,85 €
Mobilier	2 813,97 €			2 813,97 €
Immobilisations financières	200,00 €	167,00 €		367,00 €
Total	35 289,06 €	2 114,57 €	7 509,84 €	29 893,79 €

Le tableau des variations des amortissements de l'exercice se présente comme suit :

	début exercice	augmentation	diminution	fin exercice
Immobilisations corporelles	11 031,18 €	€		11 031,17 €
Immobilisations incorporelles				
Install. Générales, agencements	3 224,39 €	1 487,10 €	4 647,59 €	63,91 €
Matériel de bureau / informatique	12 373,13 €	764,51 €		13 137,65 €
Mobilier	970,51 €	562,79 €		1 533,30 €
Immobilisations financières				
Total	27 599,21 €	2 814,40 €	4 647,59 €	25 766,03 €

Les amortissements sont par ailleurs calculés en fonction de la durée de vie probable des biens, selon le tableau figurant ci-dessous :

Tableau des durées d'amortissements

	Durée	Mode
Logiciels	1 an à 4 ans	Linéaire
Installations générales, agencements	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau, informatique	3 ans à 4 ans	Linéaire

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Des mouvements bancaires non identifiés à hauteur de 5 369,16 € ont été provisionnés également à 100 % tant que les recherches entreprises auprès de la banque ne permettent pas de les affecter.

Disponibilités

Il s'agit des sommes liquides déposées en banque, ainsi que du solde des caisses à la date de clôture de l'exercice. Ces disponibilités représentent environ 77% de l'actif de l'association.

PASSIF

Report à nouveau

Ce montant représente le cumul des excédents réalisés depuis l'origine.

La situation nette de l'association s'élève ainsi à 139 574,51€ au terme de l'année 2012 et avant affectation du résultat de l'exercice.

Subventions d'équipement

Il s'agit d'une subvention d'équipement reçue du Conseil Régional afin de financer l'acquisition de matériels informatiques et de mobilier de bureau.

Fonds dédiés

Il s'agit de sommes en attente d'attribution au 31 décembre 2012 concernant :

- le Fonds d'Aide aux Jeunes CONSEIL GENERAL pour la somme de 157 520,08 €.

Ces ressources à affecter représentent environ 12% de la dotation annuelle du Conseil Général.

Etat des provisions

	Cumul début exercice	augmentation	diminution	Cumul fin exercice
Provisions pour charges	0,00 €	14 705,24 €		14 705,24 €
Provisions pour risques	3 474,41 €	1 220,00 €	1 519,00 €	3 175,41 €
Total	3 175,41 €	15 925,24 €	1 519,00 €	17 880,65 €

Dans l'attente de la décision de la prise en charge par le Conseil Général du supplément des charges engagées au titre de la gestion du Fonds d'Aide aux Jeunes, il a été constitué une provision d'égal montant soit, 14 705,24€.

Dettes fournisseurs, fiscales et sociales

Ces dettes sont liées à l'exploitation, et sont acquittées aux échéances normales.

Fonds d'Aide aux Jeunes à verser

Il s'agit des « comptes jeunes » non soldés au 31 décembre 2012, notamment en raison de la procédure de paiement fractionné des formations mise en place au 1^{er} janvier 2006. Le montant de ce poste est de 491 099,83€. Les comptes jeunes sont individualisés en comptabilité.

Autres créiteurs

Il s'agit des frais de secrétariat à payer s'élevant à 38 156,00 et d'autres charges à payer pour un montant de 3 165,00€.

&

&

&